ORDRE DU **JOUR**



ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT 4 place Quincaille 62000 Arras ₾ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52 @ ecolepaulbertarras@orange.fr

CONSEIL D'ECOLE DU 21 / 10 / 10

Mise en place du nouveau

Conseil d'école. Attributions réglementaires, règlement intérieur, votes.

Installation:

- Les représentants de la mairie (M. Arvel), et les parents élus ayant eu un empêchement (Mme Gissler et M. Burmann) sont excusés. La bienvenue est souhaitée à tous les participants et spécialement aux Délégués de l'Éducation nationale (Mme Doliger et M. Burmann) ainsi qu'aux nouveaux représentants de parents d'élèves.
- Après un tour de table de présentation, le nouveau Conseil d'école est installé.
- Le président distribue à chaque membre du Conseil un document concernant la constitution, les obligations, et les attributions réglementaires d'un Conseil d'école. Puis les principes de scrutin et de délibération sont adoptés à l'aide d'un autre document récapitulatif. Les deux documents n'appellent pas de commentaires particuliers.

Règlement intérieur :

- Le nouveau règlement intérieur est distribué, présentation des deux nouveaux articles proposés à l'adoption : articles 3.1 L'entrée dans l'enceinte scolaire est interdite aux élèves non accompagnés d'adulte en dehors des heures d'ouverture et 3.5 L'ensemble des membres de la communauté éducative s'interdit tout comportement ou geste qui risqueraient de constituer une dégradation ou un gaspillage du matériel public ou privé.
- •Le présent règlement est adopté à l'unanimité du Conseil.

Informations générales

Présentation générale:

- Le directeur évoque les effectifs actuels : la stabilité des effectifs prévisibles pour 2011/2012 permet d'envisager la stabilité des structures également (8 classes). L'an prochain le CM2 du CEJS devraient laisser la place à 6 ou 7 nouveaux élèves de
- Le directeur tient à faire part de la satisfaction qu'il a à travailler avec cette équipe d'enseignants qui partagent non seulement les mêmes valeurs sur le plan professionnel et pédagogique mais aussi d'appréciables qualités sur le plan personnel. Le président pense utile de le rappeler au Conseil car cela constitue un gage réel de qualité pour l'enseignement dispensé et une chance pour les élèves de l'école.

Consultation nationale sur les rythmes scolaires

Le président présente le principe de la consultation et distribue les documents qui y seront consacrés. La lecture de chaque question est suivie du positionnement individuel et anonyme de chaque membre du Conseil.

1.Informations sur les actions pédagogiques entreprises

Projet d'école:

- A l'aide notamment du site internet de l'école, le directeur présente le projet d'école pour la période 2010-2012 avec 3 axes (réussite, égalité des chances, ouverture sur le monde). Les 14 objectifs ciblés sont explicités. Leur déclinaison en 15 actions fait encore l'objet d'un travail de l'équipe
- Les actions pédagogiques :
- Pour chacune des 9 classes de l'école, les enseignants font une présentation rapide de celle-ci et des élèves qui la composent. Les premières impressions pédagogiques sont évoquées, suivies de considérations générales sur les perspectives pour l'année, les choix de fonctionnement, ou les dispositifs spécifiquement mis en œuvre au regard de ces premiers constats. L'année se présente pédagogiquement sous de bons auspices, même si quelques problèmes de rythmes et d'adaptations sont évoqués.

Ouestions des parents

- •Les parents demandent à la mairie un panneau d'affichage pour les parents élus et l'Amicale laïque à l'entrée, visible de l'extérieur de l'école.
- •Les parents d'élèves demi-pensionnaires, s'étonnent et regrettent que le lavage des mains ne soit toujours pas systématiquement exigé avant chaque repas. Ce problème sera évoqué avec les intéressés. Le point sera fait lors du prochain Conseil d'école.

Travaux réalisés : Le président fait part de la grande satisfaction de l'école concernant les travaux réalisés : grilles de sécurité préau, main courante dans les escaliers, réparation des déformations dangereuses de la cour. <u>Travaux non réalisés</u>: Le président fait part de l'insatisfaction de l'école concernant les travaux non réalisés et pourtant récla-

més de longue date : • Il est désormais urgent de rénover les coursives des deux niveaux du bâtiment B (cf. CE 14 octobre 2006 et CE 17 mars

Informations sur les travaux en cours et réa-

lisés

- Il devient désormais urgent de rénover les quatre classes du bâtiment A
- La rénovation des façades (cf. CE 04 novembre 2005) est toujours indispensable.
- Le projet de « végétalisation » du grand mur bordant le côté sud de la cour avait été accueilli favorablement lorsque M. le Maire l'avait proposé (visite d'école de rentrée 2006) mais ne semble pas voir le jour.
- Les parents d'élèves demandent à la mairie l'installation et la mise à disposition d'un panneau d'affichage extérieur (comparable à ceux déjà installés) pour les représentants de parents d'élèves et l'Amicale laïque.

Remarques annexes:

- La dotation de matériel informatique a été reçue et appréciée
- Est-il envisagé un équipement pour la mise en sécurité?
- Est-il envisagé un équipement pour le rechargement?

Amicale laïque

Clôture

•L'équipe pédagogique remercie chaleureusement l'Amicale, son président M. Notteau, et tous ses membres, pour le succès grandissant de ses actions et le partenariat de qualité qu'elle offre depuis des années. M. Notteau dresse un récapitulatif des actions menées ainsi que des participations financières à la vie de l'école

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil est clos à 20h. Prochain Conseil le mardi 15 février 2011, 18h